



COMMUNIQUE DE PRESSE

Communiqué de presse de l'intersyndicale Education de Vendée

Les organisations syndicales des personnels CGT, SUD Education, SNES et la FCPE font l'analyse que les réformes des lycées généraux et technologiques, de la voie professionnelle et du baccalauréat vont accroître les inégalités et la sélection entre élèves et établissements. A l'heure où la carte de formation a été décidée au rectorat, on peut évoquer de multiples situations où l'accès aux enseignements se restreint fortement. La liberté de choix laissée aux élèves et aux familles, tant vantée par le ministre, n'est qu'un leurre et fait courir le risque d'enfermer certains jeunes dans des impasses. Les choix des parcours sont étroitement corrélés aux choix que les élèves devront faire dans Parcoursup.

Dans l'enseignement professionnel, la réduction des horaires d'enseignement des disciplines générales pénalisera les élèves et compromettra leurs poursuites d'étude. Ces heures seront remplacées, soi-disant, par des heures d'accompagnement personnalisé et de « chef d'œuvre » (??). Les secondes organisées en famille de métiers impliqueront une déprofessionnalisation des filières professionnelles et amèneront les élèves à choisir une formation pour rester dans leur établissement, ou partir dans un autre pour pouvoir suivre la formation de leur choix, sous-couvert qu'il y ait une place en internat s'ils-elles sont éloigné-es.

Enfin, les choix de famille de métiers vont être subordonnés au bassin d'emploi du secteur, d'où une inégalité géographique sur les territoires (Nord-Vendée – Sud-Vendée) pilotée par le MEDEF.

Le baccalauréat, tel que le ministre l'a imposé aux élèves et aux personnels, par l'importance qu'il donne au contrôle local via le contrôle continu, va se transformer en diplôme local.

Ces réformes se placent dans un contexte de préparation de rentrée marquée par l'amplification des suppressions de postes dans le second degré, alors qu'il accueillera davantage d'élèves à la rentrée 2019. Les conditions de travail des élèves et des personnels vont contribuer de se détériorer. L'importance des heures supplémentaires, censée pallier les 2450 suppressions d'emplois dans le second degré ne fera qu'alourdir la charge de travail des personnels et laissera des établissements en difficultés. Pour contraindre les personnels à effectuer ces heures supplémentaires, le ministre entend même modifier les textes statutaires en portant à 2 les heures supplémentaires obligatoires (au lieu d'une actuellement).

Dans les collèges, les effectifs dans les classes vont continuer d'augmenter. Des suppressions de classes et des regroupements alourdissant les effectifs à 30 voire 35 élèves par classe sont prévus.

Dans les lycées, la conjugaison de la mise en place de la réforme des lycées et des suppressions de postes conduira à une « optimisation » des moyens par une augmentation du nombre de classes à plus de 35 élèves. Dans la voie professionnelle, la réduction de l'équivalent de 9 à 11 semaines de cours en Bac pro et de 2 à 6 semaines pour les CAP permettra aussi au ministre de supprimer des postes. Il est toujours envisagé de mixer les publics dans les classes, en mélangeant les élèves sous statut initial avec les apprentis et les adultes en formation continue, d'où une

pédagogie très différenciée à adopter et difficile à mettre en place pour les enseignants. La charge de travail supplémentaire et les conditions d'acquisition des apprenant-es vont encore s'alourdir.

Les personnels administratifs vont subir aussi les réformes (CAP 2022) par une suppression de 400 postes au niveau national et 14 dans l'académie.

Pour le 1^{er} degré, il est annoncé 18 suppressions de postes sur la Vendée (au lieu de 11 annoncées initialement) avec une modification de la carte des circonscriptions effectuée sans concertations avec les personnels concernés.

Les élèves, parents d'élèves et tous les personnels de l'Education Nationale ont eu toutes les raisons de se mobiliser contre ses mesures en fin d'année et entendent poursuivre le mouvement en ce début 2019.

Le gouvernement, le Ministre Blanquer et les autorités locales doivent écouter les revendications.

Nous, personnels, parents, lycéen-nes, citoyen-nes, exigeons:

- Le retrait des réformes des Lycées, de la Voie professionnelle et de Parcoursup
- L'arrêt des suppressions de postes
- L'ouverture de classe supplémentaire à 20-23 élèves, de sections supplémentaires dans les établissements
- L'augmentation des salaires, le dégel du point d'indice
- L'abandon de la seconde heure supplémentaire obligatoire
- L'abandon du retrait de 18 postes pour le 1^{er} degré en Vendée à la rentrée 2019.

L'intersyndicale Education de la Vendée appelle tous les personnels de l'Education Nationale, les parents d'élèves, les lycéen-nes à se mobiliser.

GREVE ET MANIFESTATION JEUDI 24 JANVIER

RASSEMBLEMENT à 10h30 PLACE NAPOLEON, LA ROCHE SUR YON